



**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2024**

La séance est ouverte à 19 heures

**Etaient présents :**

Mesdames DETHIOUX - DOY- FRAISSE-SIBILLE -- JEANJEAN - LASSALLE - PAILLASSEUR  
Messieurs BAUDUIN- BESSON - DEBIASE- DUCLOUX- FOUILLAND-GERGAUD- MEUNIER -  
MOREAU- PROST- QUESSADA- TOURNIER-WENGORZEWSKI

**Ont donné pouvoir :**

Madame CHEVALLIER à Monsieur TOURNIER  
Madame MUGUET à Monsieur MOREAU  
Madame PELLET à Madame JEANJEAN  
Monsieur BERARD à Monsieur MEUNIER  
Monsieur DEVIGNE à Monsieur GERGAUD

**Etaient absents :**

Mesdames CHEVALLIER, MUGUET et PELLET  
Messieurs BERARD et DEVIGNE

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2024**

Monsieur FOUILLAND Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en informant les conseillers présents de l'entrée dans le conseil de Mesdames CHEVALLIER et PELLET, et de Messieurs DEVIGNE, QUESSADA.

- Approbation procès-verbal CM du 4 avril 2024 : approuvé à la majorité absolue : 20 pour, 0 contre et 3 abstentions : Mmes CHEVALLIER, DETHIOUX et M. TOURNIER.
- Délibération 2024-024 : Maintien ou retrait des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT : pour le maintien des délégations à Monsieur le Maire : approuvé à la majorité absolue : 12 pour, 2 contre M. PROST et BESSON, et 9 abstentions : Mmes CHEVALLIER, DETHIOUX, MUGUET, et M. BERARD, DEVIGNE, GERGAUD, MEUNIER, MOREAU et TOURNIER
- Délibération 2024-025 : Maintien ou non des fonctions de Monsieur Jean Louis GERGAUD, dans ses fonctions d'adjoint au Maire, après retrait de l'ensemble de ses délégations : pour le non maintien des fonctions d'adjoint de M. GERGAUD approuvée à la majorité absolue : 16 pour, 5 contre : Mmes CHEVALLIER, DETHIOUX, M. BESSON, PROST et TOURNIER et 2 abstentions : M. DEVIGNE et GERGAUD.
- Délibération 2024-026 : Détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau : approuvée à la majorité absolue : 12 pour, 1 contre M. PROST, et 10 abstentions : Mmes CHEVALLIER, DETHIOUX, MUGUET, et M. BERARD, BESSON, DEVIGNE, GERGAUD, MEUNIER, MOREAU, TOURNIER
- Délibération 2024-027 : Indemnités de fonctions des élus municipaux : approuvée à la majorité absolue : 12 pour et 11 abstentions : Mmes CHEVALLIER, DETHIOUX, MUGUET, et M. BERARD, BESSON, DEVIGNE, GERGAUD, MEUNIER, MOREAU, PROST et TOURNIER.

Pierre FOUILLAND,



Maire de la Commune de MONTAGNY

Sandrine FRAISSE SIBILLE



Secrétaire de séance